



# PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS  
CLASSÉES

Affaire suivie par : Mme Grenacker

Tél. : 03 89 29 22 27

alba.grenacker@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le 27 janvier 2022

## Composition du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) du Haut-Rhin

### **Présidence : le préfet du Haut-Rhin ou son représentant**

### **Six représentants des services de l'Etat et l'agence régionale de santé**

- le chef de l'unité départementale du Haut-Rhin de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires du Haut-Rhin ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires adjoint du Haut-Rhin ou son représentant ;
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Haut-Rhin ou son représentant ;
- le chef du bureau de défense et de sécurité civile de la préfecture du Haut-Rhin ou son représentant ;
- le directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est ou son représentant

## Cinq représentants des collectivités territoriales

- conseillers d'Alsace désignés par le président de la Collectivité européenne d'Alsace

- Titulaires :

**M. Joseph KAMMERER**  
**M. Raphaël SCHELLENBERGER**

- Suppléants :

**Mme Marie-France VALLAT**  
**M. Annick LUTENBACHER**

- élus municipaux désignés par l'association des maires du Haut-Rhin

- Titulaires :

**M. Christian MICHAUD** : maire d'Osenbach  
**M. Marie-Joseph HELMLINGER** : maire de Bischwihr  
**M. Bernard BANGRATZ** : adjoint au maire de Labaroche

- Suppléants :

**M. Philippe HEID** : maire de Munchouse  
**M. Martin KLIPFEL** : maire de Grussenheim  
**M. Denis NASS** : maire de Gommersdorf

**Neuf personnes réparties à parts égales entre des représentants d'associations agréées de consommateurs, de pêche et de protection de l'environnement ; des membres de professions ayant leurs activités dans les domaines de compétence de la commission ; des experts dans ces mêmes domaines**

- Trois représentants des associations agréées : désignés par leurs organismes, fédérations ou association

- Association de protection de la nature et de l'environnement : Alsace Nature

Titulaire : **M. Christian UHRWEILLER**

Suppléant : **M. Dominique KLEIN**

- Association de consommateurs : chambre de consommation d'Alsace

**Le président de la chambre de consommation d'Alsace et du Grand'Est** ou son représentant

- Association de pêche : fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Titulaire : **M. Denis MONHARDT**

Suppléant : **M. Jean-Claude ZWICKERT**

- Trois représentants des professions ayant des activités dans le domaine de compétence du conseil : désignés par les chambres consulaires, les associations ou syndicats correspondants

- la chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole

Titulaire : **M. Christophe ARMBRUSTER**

Suppléant : **M. Francis GISSINGER**

- la chambre d'agriculture d'Alsace

Titulaire : **M. Jean-Philippe MEYER**

Suppléant : **M. Christophe KETTERER**

- la chambre de métiers d'Alsace

Titulaire : **M. Alexandre FRIEH**

Suppléante : **Mme Peggy GUILLON-ZAEGEL**

- Trois experts dans le domaine de compétence du conseil désignés en raison de leur expertise reconnue dans les domaines de la commission

- Risques professionnels : CARSAT Alsace-Moselle

Titulaire : **M. Alain JUNG**

Suppléant : **M. Pierrick FAUVIAUX**

- Risques incendie :

**le directeur des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin** ou son représentant

- Industrie :

Titulaire : **M. Bernard MEYER**

Suppléant : **M. Laurent DEFFINIS**

#### **Quatre personnalités qualifiées, dont au moins un médecin**

- Titulaires :

- **M. Alain GRAVET**, médecin biologiste
- **Mme Alice PROUVOST**, hydrogéologue
- **M. Michel HERR**, expert nappe phréatique
- **Le président de l'association ATMO Grand'Est** ou son représentant

- Suppléant :

- **M. Luc JAILLARD**, hydrogéologue